



Outil : une nouvelle offre pour accompagner les CHSCT

Afin de répondre aux besoins des entreprises de plus de 50 salariés, l'OPPBTP lance un nouvel outil complémentaire à la démarche de progrès : la démarche d'accompagnement des CHSCT. Cet outil permet de mettre en place des actions concertées entre les membres des CHSCT et la direction de l'entreprise, de rendre le CHSCT davantage « moteur d'actions » de prévention et d'améliorer les remontées d'information. La démarche se déroule en plusieurs phases à commencer par l'évaluation du fonctionnement du CHSCT. Les résultats permettent, ensuite, d'identifier les actions prioritaires à mettre en oeuvre. Une fois ces actions identifiées, des objectifs sont fixés avec un contrat d'accompagnement qui formalise le plan d'action.

Source : *Prévention BTP n° 126, février 2010*

Mise à jour le 01/02/2010